

L'édito de Philippe Louis, Président confédéral

Indépendants et actifs !

Alors que la campagne pour l'élection présidentielle avance à grands pas, je tiens à rappeler l'un des fondements de la CFTC : son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs politiques, économiques et religieux. Alors que le premier tour approche, nous ne prendrons pas parti pour l'un ou l'autre des candidats. Nos militants, nos adhérents et nos sympathisants sont des adultes responsables, et à ce titre, ils n'ont besoin d'aucune recommandation. Je rappellerai néanmoins quelques principes auxquels la CFTC a toujours été attachée, outre ceux qui figurent au fronton des bâtiments publics (liberté, égalité, fraternité) : la paix civile et sociale dont le président de la République est le garant, la négociation comme moyen privilégié de transformation sociale.

Durant cette campagne, nous sommes cependant attentifs aux propositions que font les candidats pour accompagner les évolutions du monde du travail, notamment du fait des bouleversements technologiques que nous connaissons depuis une décennie maintenant et qui vont en s'accroissant. Nous leur demandons d'ores et déjà d'organiser, une fois la présidentielle et les législatives passées, un Grenelle du numérique et de la robotique. Nous veillons également aux mesures que les candidats comptent prendre pour relancer l'activité économique et combattre les inégalités sociales et écologiques liées au changement climatique ; nous nous montrons particulièrement vigilants sur celles concernant l'emploi, les revenus, les conditions de travail, le logement des familles, la construction européenne à laquelle nous restons très attachés, comme sur celles ayant trait à la protection sociale, toutes visant à la mise en œuvre d'un véritable statut protecteur de l'actif.

En conséquence, la CFTC engagera le dialogue avec le nouveau locataire de l'Élysée et le gouvernement qui sera mis en place –comme elle l'a fait tout au long du quinquennat qui s'achève– dès lors que cette volonté de dialogue sera partagée et que nous serons consultés. Ainsi, la CFTC continuera de peser sur les choix qui seront faits avec le poids que lui accorderont les résultats de la représentativité syndicale, publiés d'ici quelques jours. Ce faisant, la CFTC continuera aussi d'influer en faveur d'un nouveau contrat social tel que défini dans la motion d'orientation du Congrès de Vichy et que nous devons construire tous ensemble : organisations syndicales et patronales, ONG environnementalistes et associations de lutte contre la pauvreté, sous l'égide d'un État garant du bien commun. Tel sera le défi majeur du nouveau quinquennat pour garantir la cohésion et l'unité nationales.

Philippe Louis

Président confédéral

Pantin, le 22 mars 2017

